



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Office français de la biodiversité
Question au Gouvernement n° 1240

Texte de la question

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Mme la présidente . La parole est à Mme Christelle Minard. (*Le brouhaha se poursuit.*) Allez-y, ma chère collègue.

Mme Christelle Minard . Anne Le Strat vient d'être nommée à l'Office français de la biodiversité,...

M. Sylvain Berrios. C'est honteux !

Mme Christelle Minardoù elle sera chargée de la mobilisation de la société. C'est un geste d'hostilité et de mépris envers les agriculteurs,...

Mme Émilie Bonnivard . Exactement !

Mme Christelle Minarddans un contexte de crise et de colère agricole profonde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Les engagements de Mme Le Strat bien sont connus : adepte de la décroissance, elle s'est illustrée par sa proximité avec des mouvements écologistes radicaux, n'hésitant pas à prôner la désobéissance civile pour défendre ses positions, sur la politique de l'eau notamment. Lorsqu'elle était présidente d'Eau de Paris, elle n'a pas laissé le souvenir d'une personnalité ouverte au dialogue avec les agriculteurs de mon département d'Eure-et-Loir, bien au contraire. (*Exclamations sur les bancs du groupe EcoS. – Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Un député du groupe RN . Censurez, alors !

Mme Christelle Minard . En pleine crise, la profession agricole attend des gestes forts de soutien envers la filière...

M. Pierre Cordier . Les chasseurs aussi !

Mme Christelle Minardet surtout, un assouplissement des règles et un apaisement du dialogue avec les instances environnementales. (*Exclamations sur les bancs du groupe EcoS.*) Il y a tout juste un an, un agent de l'OFB s'était permis de comparer les agriculteurs à des dealers !

M. Thibault Bazin . Quel scandale !

Mme Christelle Minard . Est-ce contre les agriculteurs que Mme Le Strat s'attachera à mobiliser la société ? Avec mon groupe de la Droite républicaine, nous demandons la suppression de l'OFB et la réaffectation de ses

missions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*) Comment un profil aussi clivant, une personnalité aussi politisée, a-t-elle pu être validée sans aucune concertation ? (*Exclamations sur les bancs du groupe EcoS.* – *Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*) Que comptez-vous faire pour que la direction de l'OFB ne soit pas une organisation militante, déconnectée du terrain, qui traite les agriculteurs comme des délinquants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

M. Xavier Breton . Très bien !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Mme Monique Barbut, *ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature* . D'abord, je veux dire que je comprends profondément la colère et les inquiétudes du monde agricole.

Un député du groupe DR . Heureusement !

Mme Monique Barbut, *ministre* . Par ailleurs, je suis aussi consciente de la nécessité de nouer des liens apaisés entre l'Office français de la biodiversité et les agriculteurs.

M. Philippe Gosselin . C'est mal barré !

Mme Monique Barbut, *ministre* . Nous avons engagé un travail conjoint entre l'OFB et les agriculteurs...

M. Sylvain Berrios. C'est de la provocation !

M. Pierre Cordier . Et les chasseurs ?

Mme Monique Barbut, *ministre*pour favoriser le dialogue de terrain. Je souhaite aussi apporter mon soutien aux agents de l'OFB,...

M. Aurélien Rousseau . Eh oui ! Bien sûr !

Mme Monique Barbut, *ministre*qui remplissent avec engagement leurs missions, parfois dans des conditions difficiles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

Plusieurs députés du groupe DR . Ce n'est pas la question !

Mme Monique Barbut, *ministre* . Leur travail de préservation de la biodiversité est essentiel à nos territoires et à l'avenir de l'agriculture. (*Exclamations sur les bancs du groupe DR.*) En ce qui concerne le cas que vous mentionnez,...

Un député du groupe DR . Ah !

Mme Monique Barbut, *ministre*je souhaite revenir sur le processus de recrutement de Mme Le Strat. (*Approbatons sur les bancs du groupe DR.*) Il s'agit d'un remplacement à la suite d'un départ en retraite. Ce processus a eu lieu l'été dernier.

M. Pierre Cordier . Et alors ?

Mme Monique Barbut, *ministre* . Comme toutes les autres nominations, celle de Mme Le Strat a relevé d'une procédure administrative. Compte tenu de l'émotion suscitée par cette décision, je tiens à ce que nous soyons attentifs à ce que ce processus se soit déroulé dans la plus grande neutralité. C'est pourquoi le premier ministre a, dès hier soir, saisi l'Inspection générale de l'administration (*Applaudissements*, sur les bancs du groupe DR), le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, et l'Inspection générale de

l'environnement et du développement durable, pour enquêter sur les modalités de son recrutement. (« Quelle honte ! » sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)

Mme Léa Balage El Mariky . C'est incroyable !

Mme Monique Barbut, *ministre* . Au-delà du processus de recrutement, les exigences de compétence et de neutralité s'imposeront à Mme Le Strat...

Mme la présidente . Merci de conclure.

Mme Monique Barbut, *ministre*comme à tous les agents de la fonction publique. (*Exclamations sur les bancs des groupes EcoS et DR. – Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice.*)

Données clés

Auteur : [Mme Christelle Minard](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1240

Rubrique : Biodiversité

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité et négociations internationales

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité et négociations internationales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 janvier 2026